

9 octobre 2015

*L'histoire d'une
SOLIDARITE NATIONALE
depuis 1948
à La Réunion*

Dossier de presse

Contacts presse

Suzanne BOUNEA • suzanne.bounea@cgss.re • 02 62 40 33 70
Liliane PAUSE - liliane.pause@cafreunion.cnafmail.fr - 0692 85 18 67





LES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE A LA REUNION



Nicole ETHEVE, *Présidente du Conseil d'Administration*

Christophe MADIKA, *Directeur Général*



Eric MARGUERITE, *Président du Conseil d'Administration*

Jean-Charles SLAMA, *Directeur Général*



Ibrahim PATEL, *Président du Conseil d'Administration*

Françoise SALE, *Directrice Régionale*



Sophie RUGGIERI-PIGNON, *Directrice Régionale du Service Médical de La Réunion*



.....
70 ans de sécu :
vivre mieux, vivre plus, vivre ensemble.
.....

.....
Des actions au niveau national et local
pour marquer l'anniversaire.
.....

.....
Participation du lycée Ambroise Vollard au concours « les
jeunes et la Sécurité sociale ».
.....

.....
M. Côme ELIOCE lauréat du
concours « les pros-moteurs de la Sécurité sociale ».
.....



70 ANS DE SECU : VIVRE MIEUX, VIVRE PLUS, VIVRE ENSEMBLE

En octobre 2015, la Sécurité sociale fête les 70 ans des ordonnances du 4 octobre 1945.

Cet anniversaire est l'occasion de réfléchir à l'actualité de la Sécurité sociale.

La pérennité de notre système tient à la force du lien avec l'ensemble de la population.

Les actions menées privilégient la proximité, soulignent les apports pour les Français, sans occulter les contraintes et montrent que la Sécurité sociale est une actrice à part entière du changement et de la modernisation de notre système.

Les manifestations du 70^e anniversaire sont organisées autour de grands thèmes :

Un système qui participe à la vitalité de la société française

La Sécurité sociale, à travers les prestations servies et les services développés, a participé activement à la vitalité de la société française.

En matière d'accompagnement des familles, les aides financières et les services d'accueil des jeunes enfants expliquent notamment le dynamisme de la natalité française. Depuis 1945, la France connaît un solde positif, à l'exception d'une période de 15 ans, alors que la plupart des autres pays développés, notamment européens, sont en dessous du seuil de renouvellement des générations.

Deux millions de naissances supplémentaires en France sur les années 2000, c'est ce que représente l'écart par rapport à la fécondité des autres pays de l'Union européenne.

L'organisation de l'offre de soins et la garantie de pouvoir y accéder ont également contribué à l'amélioration de l'état de santé, et à l'allongement de l'espérance de vie de la population.

Par ailleurs, l'augmentation du niveau des retraites depuis 1945 conduit aujourd'hui à une quasi égalité de revenus entre les actifs et les retraités, ce qui est une évolution considérable après une époque marquée par la pauvreté des retraités. Cette évolution agit également sur l'allongement de l'espérance de vie.



Tous ces points sont autant de réussites à l'actif de la Sécurité sociale, qui doivent néanmoins évoluer avec la société.

Pour pouvoir maintenir l'équilibre des régimes de retraite, le vieillissement de la population a nécessité d'actualiser les paramètres de la retraite : âge, contributions, montants.

Il amène également à développer de nouveaux services autour du bien vieillir. L'évolution des pathologies et techniques conduit ainsi à déployer d'autres services pour réduire les durées d'hospitalisation, mieux organiser les parcours de soins, et globalement, faire de l'assuré l'acteur de son parcours.

La diversification des recettes de la Sécurité sociale permet de mieux répartir les charges de la solidarité sur l'ensemble des revenus, sans la concentrer sur les seuls actifs.

Ces évolutions se sont, notamment, traduites par des adaptations régulières des règles et droits (durées de cotisations, etc.), mais aussi par de nouveaux services : prise en charge de l'accueil des jeunes enfants, aides au retour après hospitalisation et accompagnement-conseil de certaines pathologies.

Ces évolutions se sont également concrétisées à travers la manière de rendre le service aux assurés (prise en charge hospitalière, avance des frais de médicaments, remboursements de soins, carte Vitale, informations régulières sur les droits à retraite, etc.), allocataires, bénéficiaires et entreprises.

Ce développement de services, portés par les organismes, fait de plus en plus des Français les acteurs de leur protection sociale. Des Français qui, dès lors, se sentent également responsables du bien commun qu'est la Sécurité sociale.

Une organisation porteuse d'avenir

Parce que la Sécurité sociale accompagne au quotidien les enfants scolarisés et les jeunes actifs, les manifestations du 70^e anniversaire traitent des questions suivantes :

- Comment parle-t-on aux jeunes de la Sécurité sociale et que fait-on pour la préserver pour eux ?
- Comment les jeunes générations se saisissent-elles de la Sécurité sociale (perception, compréhension, attentes, etc.) ?
- Comment les aide-t-on à mieux connaître la Sécurité sociale ?



DES ACTIONS AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL POUR MARQUER L'ANNIVERSAIRE

Un grand événement national en point d'orgue

Une grande cérémonie de commémoration a été organisée à une date proche de l'anniversaire de l'ordonnance du

4 octobre 1945, soit le 6 octobre.

Placé sous l'égide des hautes autorités de l'État et en association avec les partenaires sociaux, elle a permis notamment de valoriser ces travaux locaux, plus particulièrement ceux menés avec les jeunes, mais aussi de souligner toute la place de la Sécurité sociale dans la société française.

Pour s'informer et déposer sa contribution : un site internet ouvert à tous

Ouvert depuis le mois de mars, cet espace offre de nombreux services. L'espace centralise l'ensemble des supports pédagogiques et de compréhension de la protection sociale : présentations didactiques, données, chiffres-clés, quizz, vidéos, liens vers des sites institutionnels, t'chats mensuels... <http://communication-securite-sociale.fr/>

Des événements locaux

Conférence historique

Une conférence est organisée le 9 octobre 2015 au Parc des Expositions de la Nordev.

En présence des Directeurs et des Présidents des Conseils d'Administration des organismes locaux, M. Jean François HIBON de FROHEN de l'Académie de l'Île de La Réunion, animera la séance intitulée « *l'histoire d'une Solidarité Nationale depuis 1948 à La Réunion* ».

L'objectif de cette matinée est de retracer l'histoire de la Sécurité sociale en métropole et à La Réunion.

A la Réunion, la Sécurité sociale se compose de la Caisse Générale de Sécurité sociale (CGSS), de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), de la Direction Régionale du Service Médical (DRSM) et du Régime Social des Indépendants (RSI).

Conférence jeunes

Cette même conférence sera déclinée, d'ici la fin de l'année, pour les jeunes (lycéens, stagiaires de la formation professionnelle...) aux quatre coins de l'île afin de mieux faire connaître la Sécurité sociale aux jeunes publics.

Quizz grand public

Un quizz est proposé au public du 1^{er} au 31 octobre à l'adresse suivante :

<http://www.70emeanniversairesecuritesociale.re/>

A l'occasion des 70 ans, 70 lots sont à gagner !

PARTICIPATION AU LYCEE AMBROISE VOLLARD AU CONCOURS « LES JEUNES ET LA SECURITE SOCIALE »

Une démarche de pédagogie qui se veut pérenne

Une démarche de pédagogie est engagée pour permettre aux jeunes publics de mieux comprendre leur protection sociale et de partager ses enjeux. Elle s'appuie sur un partenariat avec l'Éducation nationale.

La protection sociale fait déjà partie intégrante des programmes d'enseignement général (éducation civique au collège, histoire et économie dans les filières générales), comme techniques dans plusieurs filières de l'enseignement secondaire, ainsi qu'en post baccalauréat.

Cependant, le manque de contacts avec le monde professionnel prive cet enseignement du témoignage des professionnels.

Un partenariat nouveau a ainsi été engagé entre l'Éducation nationale et la Sécurité sociale qui s'est traduit, notamment, par l'organisation du concours « Les jeunes et la Sécurité sociale », ouvert en février 2015. Les livrables des élèves ont été produits avec l'appui de professionnels intervenant dans leurs lycées.

Ce concours visait à :

- faire réfléchir les élèves sur la solidarité et ce qu'elle signifie, sur les finalités de la Sécurité sociale, sur leur propre rapport à la Sécurité sociale et leurs responsabilités ;
- favoriser l'appropriation de concepts et valeurs à travers la participation à des actions, la conception de supports sur la Sécurité sociale, encadrée par les enseignants avec l'appui des professionnels de la Sécurité sociale.

Le concours « les jeunes et la Sécurité sociale » a mobilisé 130 lycées et 3 450 jeunes.

Au niveau local, la première ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social) du lycée Ambroise Vollard de Saint-Pierre a relevé le défi en proposant une vidéo de 4 minutes : mise en scène d'un jeu télévisé sur la thématique « La Sécu, c'est quoi pour moi ? » abordant les différentes facettes de la CMU et du RSA.





M. COME ELIOCE LAUREAT DU CONCOURS « LES PROS-MOTEURS DE LA SECURITE SOCIALE »

Au niveau National, un concours, ouvert à tous les personnels a été organisé, au mois de juin. L'objectif était de permettre aux agents de suggérer des pistes d'amélioration pour simplifier le service de la Sécurité sociale et pour promouvoir son offre de services.

156 projets ont été déposés par les salariés des organismes pour le concours « Les Pros-moteurs de la Sécurité sociale ».

M. Côme ELIOCE, Responsable de Service à la CGSS, a représenté La Réunion en proposant un texte sur un rythme de séga et un clip vidéo de 2 minutes célébrant les 70 ans de la Sécurité sociale. Sa composition s'intitule « **Sega réunionnais pour les 70 ans de la Sécu** » et est disponible sur Youtube (Côme ELIOCE).

Après avoir été présélectionné par un jury régional (Région Centre) et avoir fait partie des 15 dossiers finalistes, il a été élu par les agents par le biais d'un vote au plan national et a obtenu le « prix des pros ».

M. Côme ELIOCE a eu l'honneur de représenter à la fois le folklore créole, La Réunion et la Sécurité sociale le 6 octobre à Paris lors de l'événement anniversaire au cours duquel il s'est fait remettre son prix en présence du Président de La République.



QUELQUES IDEES REÇUES SUR LA SECURITE SOCIALE

Idée reçue n° 1 : « La Sécu, c'est la carte Vitale »

La carte Vitale est sans doute le symbole le plus connu de la Sécurité sociale, mais la Sécurité sociale ne se limite pas à la carte Vitale : c'est le service public qui protège chacun contre les événements de la vie. Santé, maternité, parentalité, retraite : la Sécurité sociale accompagne chacun de nous à toutes les étapes de notre vie.

- La branche Famille (Caf) aide les familles dans leur vie quotidienne et développe la solidarité envers les personnes vulnérables.
- La branche Maladie (Cpam, DRSM, Ugecam, Carsat) permet à chacun de se faire soigner selon ses besoins, quels que soient son âge et ses moyens.
- La branche AT-MP (Cpam, Carsat) gère la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles des salariés.
- La branche Retraite (Carsat, Cnav) verse les pensions des retraités de l'industrie, des services et du commerce. Présente dès leur premier emploi, elle suit les salariés tout au long de leur carrière et les aide à préparer leur retraite dès qu'ils le souhaitent. Elle a également une responsabilité particulière en matière de prévention de la perte d'autonomie et de promotion du « Bien vieillir ».
- La branche Recouvrement (Urssaf) collecte les cotisations et contributions sociales pour les redistribuer au bénéfice des trois branches précédentes et plus largement pour l'ensemble de la protection sociale.



Idées reçues n° 2 : « La Sécu ne fait rien pour moi »

La Sécurité sociale est tellement intégrée aux habitudes et à la vie quotidienne des Français que son action devient transparente :

- pour le remboursement des frais de santé (de la simple visite chez le généraliste aux frais d'accouchement et d'hospitalisation, par exemple)
- pour le financement des crèches
- pour favoriser l'insertion sociale
- pour le versement d'un revenu de remplacement en cas d'arrêt de travail pour maladie ou pour accidents de travail ou maladie professionnelle
- pour le paiement des retraites
- pour l'affiliation lors du premier emploi ou pour l'accompagnement des entreprises pour remplir leurs obligations déclaratives et soutenir l'activité économique...

La Sécurité sociale est présente à toutes les étapes clés de la vie, donc forcément présente pour chacun de nous à un moment ou un autre.

Le Régime général de sécurité sociale couvre 89 % de la population, soit 58,8 millions de personnes.



Idée reçue n° 3 : « La Sécu est financée par mes impôts »

La Sécurité sociale n'est pas financée par l'impôt sur le revenu. Ses principales sources de financement viennent des cotisations sociales et de la contribution sociale généralisée (CSG).

Les cotisations sociales en bref

Visibles sur les bulletins de salaires, elles sont calculées sur les sommes versées aux travailleurs en contrepartie ou à l'occasion du travail : salaires ou gains ; indemnités de congés payés ; autres indemnités ; gratification ; avantages en nature.

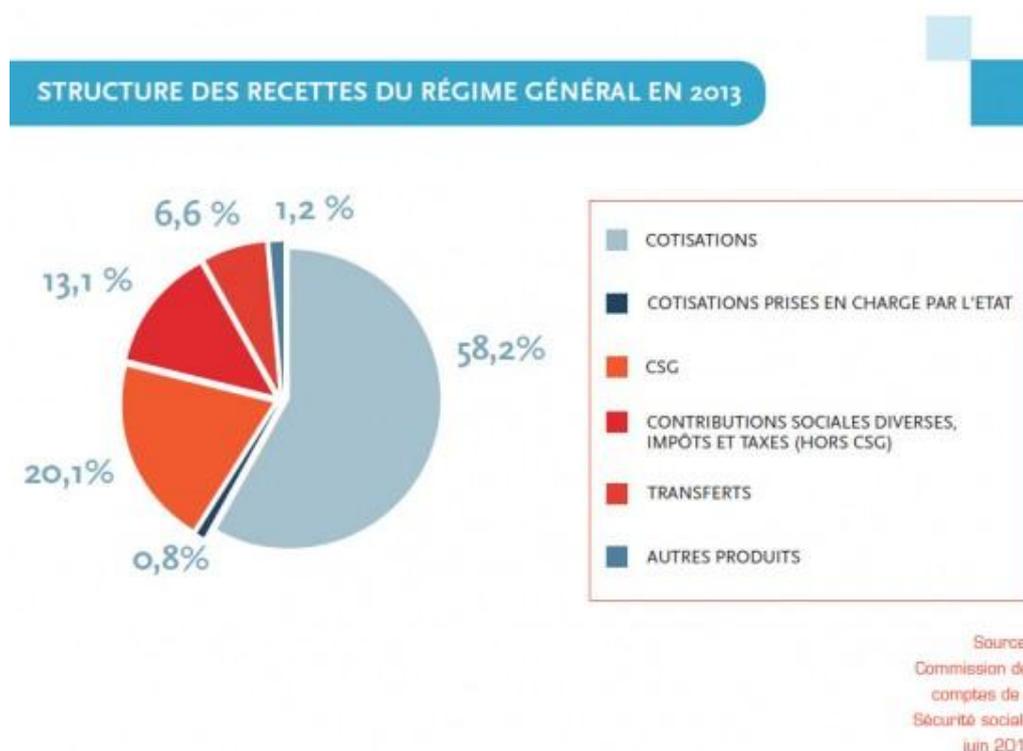
Une part de ces cotisations sociales est à la charge des salariés, l'autre à celle des employeurs.

En 2013, les cotisations sociales représentent 58,2 % des recettes du Régime général.

Vous avez dit « CSG » ?

La CSG ne se limite pas aux revenus du travail, mais à l'ensemble des revenus : salaires et allocations de préretraite ; allocations de chômage et indemnités journalières ; pensions de retraite et pensions d'invalidité ; revenus du patrimoine et produits de placement ; sommes engagées ou produits réalisés à l'occasion des jeux.

La CSG représenté 20,1 % des recettes du Régime général de la Sécurité sociale en 2013.



Idée reçue n° 4 : « La Sécurité sociale c'est le trou de la Sécu »

Sous l'effet de facteurs multiples (augmentation de l'espérance de vie, amélioration des prestations, etc.) les dépenses sociales ont progressé depuis vingt ans plus vite que les recettes. Cet écart est à l'origine de la dette sociale (11 % de la dette publique). Afin de ramener les comptes de la Sécurité sociale à l'équilibre, des dispositions sont prises :

- la création en 1996 de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades)
- les mesures de la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) votée chaque année
- la définition d'une politique de lutte contre les fraudes (aux cotisations et aux prestations).

Mais la Sécu, c'est surtout une institution qui gère des masses financières importantes :

- elle possède un budget 1,5 fois supérieur à celui de l'État
- chaque année, elle reverse plus de 460 milliards d'euros de prestations, soit un quart du PIB français.



Idée reçue n° 5 : « La Sécu est une administration poussiéreuse »

La Sécurité sociale compte 152 000 salariés. Les salariés des organismes de sécurité sociale bénéficient d'un contrat de droit privé : nous ne sommes pas fonctionnaires, même si nous rendons une mission de service public.

Nous nous engageons sur la qualité des services rendus aux usagers par la signature de conventions d'objectifs et de gestion (Cog) avec l'État. Nous mettons au premier plan l'accessibilité, l'efficacité et la pertinence des conseils.

Notre offre de services est diversifiée et s'adapte aux attentes des Français : les services en ligne induisent rapidité et accessibilité 24/24h et offrent des réponses au cas par cas ; nos accueils ont été réaménagés... En 2014, l'Assurance Retraite a reçu le 1er Prix Podium de la relation client dans la catégorie Service public pour la 6e année consécutive.

Le réseau des Urssaf est le seul à produire, analyser et diffuser, via son observatoire économique, des données sur l'emploi en France dans le secteur privé.

